

POSTE ACADEMIQUE A TEMPS PLEIN

EN EPISTEMOLOGIE DU DROIT ET METHODOLOGIE JURIDIQUE

(CORRESPONDANT A 50% ENSEIGNEMENT ET 50% RECHERCHE)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A017

Date limite du dépôt des candidatures : 03/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Chaire à temps plein en épistémologie du droit et méthodologie juridique vise le recrutement d'un.e enseignant.e-chercheur.e spécialiste des questions relatives à la production des savoirs juridiques et des méthodologies encadrant celle-ci. Ce profil peut inclure une approche philosophique et/ou sociologique et/ou historique des processus de production des normes et des dispositifs normatifs, ainsi que des discours et connaissances à leur sujet ; une approche critique de la notion de « science du droit », de son objet et de ses méthodes ; une approche positiviste et/ou empiriste de la méthodologie juridique ; ou tout autre approche scientifique de l'épistémologie et de la méthodologie au sens large.

Les compétences de la personne recrutée doivent inclure la critique des sources et les éléments fondamentaux de la méthodologie juridique, notamment la recherche et le traitement des sources du droit, les méthodes de référencements et de citations, la problématisation d'une question et la formulation d'hypothèses à son sujet, le déploiement d'une argumentation structurée, etc. La charge inclut la réalisation annuelle d'un test diagnostique de fond destiné aux étudiants entrant en Master en droit, permettant d'évaluer leurs besoins de formation en la matière et de les répartir dans les enseignements méthodologiques adaptés à ceux-ci. Ce test devra être mis en place au cours de la première année du mandat.

La personne recrutée devra mener ses recherches et travaux au sein d'au moins un des Centres de recherche de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB, participer aux enseignements en bachelier et en master, et prendre part à l'organisation et la gestion de la Faculté.

Sur le plan de la recherche, le titulaire de la Chaire devra :

- Contribuer à l'encadrement des chercheurs dans le domaine (comité des thèses de doctorat, projet de recherche, etc.) et promouvoir personnellement des thèses de doctorat ;
- Développer la recherche individuelle et collective, et chercher à obtenir des financements pour celle-ci ;
- Organiser et participer à des événements scientifiques de niveaux national et international ;
- Rédiger régulièrement des publications scientifiques nationales ou internationales et participer à des ouvrages collectifs, si possible avec comité de lecture (*peer review*) ;

- S'impliquer dans les réseaux académiques nationaux et internationaux dans la matière ;
- Participer à la gestion collective de la recherche en Faculté.

Sur le plan de l'enseignement, le/la titulaire de la Chaire devra :

- Assurer personnellement et en présentiel les cours décrits ci-dessous et leur évaluation, et coordonner les travaux pratiques s'il y a lieu ;
- Superviser et évaluer des travaux de fin d'études, stages et mémoires relatifs à ses domaines de compétence ;
- Superviser la mise en œuvre d'un test diagnostique pour la méthodologie en Master ;
- Participer à la gestion collective de l'enseignement en Faculté.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- *Méthodologie juridique et critiques des sources* : 36h, cours obligatoire en bloc 1 du Bachelier en droit à Bruxelles, complété par des travaux pratiques dispensés par des assistant.e.s (environ 600 étudiant.e.s) ;
- *Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit*, incluant un test diagnostique annuel et 24h de cours *ex cathedra* de méthodologie (environ 600 étudiant.e.s), complétés par des travaux pratiques dispensés par des assistant.e.s (nouvelle formule du cours) ;
- *Épistémologie du droit* : 24h, cours à option en Master en droit (Module « Approches critiques »), environ 50 étudiant.e.s (nouveau cours) ;
- *Séminaire de méthodologie/épistémologie approfondi* (à définir en fonction du domaine de spécialité) : 12h, cours à option en Master en droit (nouveau cours).

La charge de cours complète est normalement de 120 heures par an et peut être légèrement adaptée en fonction du profil de la personne recrutée. Cette charge est par ailleurs revue, en fonction des besoins de la Faculté, à échéances régulières.

Titre requis

Thèse de doctorat en sciences juridiques.

La thèse de doctorat doit permettre à la Commission de sélection d'évaluer les compétences du candidat ou de la candidate dans le domaine de la Chaire, par exemple en proposant explicitement une approche méthodologique originale ou en soutenant une position épistémologique sur le droit.

Une thèse de doctorat spécifiquement consacrée à l'épistémologie du droit, la méthodologie juridique ou la critique des sources est considérée comme un atout.

Compétences requises

- Excellent dossier scientifique et expérience de recherche significative dans les domaines couverts par la chaire, attestée par la thèse de doctorat et le post-doctorat, la coordination d'ouvrages collectifs ou de rapports scientifiques, la publication d'articles dans les revues scientifiques à comité de lecture, la participation à des réseaux de chercheurs, la promotion de projets scientifiques, ou toutes autres réalisations antérieures ;
- Profil international attesté par une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat et/ou par une série de publications internationales et/ou par la participation à des réseaux internationaux. La mobilité durant ou après la période doctorale constitue un atout ;
- Une expérience d'enseignement ;
- Excellente maîtrise de la langue française (niveau C2), bonne maîtrise au moins passive des langues anglaise et/ou néerlandaise (niveau B2) ; une parfaite maîtrise active constitue un atout indéniable.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Doyen, le professeur Pierre Klein (courriel : Pierre.Klein@ulb.be)

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- Une lettre de candidature et de motivation ;
- Un rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (si existant) ;
- Trois publications représentatives du profil du·de la candidat·e accompagnées d'une notice justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par la Chaire ;
- Un dossier de 6 pages maximum comprenant une description des activités de recherche passées (2 pages) et un projet de recherche (4 pages), spécifiant les thématiques envisagées et les pistes de développement ;
- Un dossier pédagogique de 4 pages maximum comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les cours prévus, en ce compris la manière dont ils s'intègrent au programme, et qui précise les méthodes d'enseignement et d'évaluation envisagés ;
- Un dossier sur les réalisations et projets internationaux de 4 pages maximum, relatifs à la recherche, à l'enseignement ou à toute autre activité professionnelle en rapport avec la fonction ;
- Une liste complémentaire de 3 à 10 réalisations de toute nature (publication, enseignement, réseau, contrat de recherche, séjour de recherche, diffusion au public, etc.), que le candidat ou la candidate souhaite mettre en avant pour attester sa compétence en vue du poste, avec quelques lignes qui expliquent pourquoi elles sont significatives ;
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêts.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé·e·s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur·e.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.